Guide des utilisateurs

Participants, professionnels et enquêteurs

Version 2.1.0 · 26 octobre 2026

1. Découvrir l’enquête

Sur scgg-rdc.org, choisissez « Enquête nationale » dans l’en-tête ou dans « Formation et recherche ». La page présente les objectifs, les publics, les documents et le calendrier. Les validations scientifique et éthique ont été confirmées par le promoteur.

Deux questionnaires sont disponibles : personnes âgées de 60 ans ou plus et professionnels, compétences et diaspora. Le premier est administré auprès de ménages sélectionnés. Une participation libre en ligne ne remplace pas la sélection prévue par l’étude.

2. Consulter un aperçu

« Voir l’aperçu » permet de découvrir les questions et les étapes. Utilisez des exemples fictifs : cet espace ne transmet pas les réponses et ne les conserve pas après effacement ou départ de la page. Les aperçus restent accessibles indépendamment de la période de collecte.

Les boutons « Précédent » et « Suivant » permettent de parcourir les étapes. Certains champs apparaissent uniquement selon vos choix. « Effacer l’aperçu » réinitialise les saisies ; « Quitter et effacer » termine la consultation. Un aperçu n’est pas une participation enregistrée.

3. Participer avec un enquêteur

La collecte réelle suit le calendrier autorisé par la SCGG. Avant de commencer, l’enquêteur explique la fiche d’information, répond aux questions et recueille le consentement. Vous pouvez refuser une question ou arrêter l’entretien sans perdre votre droit aux soins.

Les mesures cliniques nécessitent votre accord spécifique et un site habilité. Le formulaire ne remplace pas une consultation et ne produit pas de diagnostic automatique. En cas d’urgence déclarée, l’enquêteur interrompt le parcours habituel et applique le circuit d’orientation du site.

4. Professionnels et confidentialité

Les professionnels peuvent décrire leur formation, leurs activités, leurs compétences et leurs contributions. Les qualifications déclarées font l’objet d’une vérification distincte. Accepter l’analyse scientifique n’oblige pas à accepter le registre ni l’affichage public.

Les réponses sont chiffrées et les informations de correspondance sont conservées séparément. Les résultats sont diffusés sous forme agrégée. Pour une question, une correction ou une demande relative aux données, contactez la SCGG par la page « Contact » sans envoyer de pièce sensible dans un premier message.

5. Installer l’application sur un téléphone

Ouvrez le site dans votre navigateur et choisissez l’icône d’installation ou la page « Installer ». Sur Android, utilisez « Installer l’application » ou « Ajouter à l’écran d’accueil » dans le navigateur. Sur iPhone ou iPad, ouvrez Safari, choisissez « Partager », puis « Sur l’écran d’accueil ».

L’icône ouvre la plateforme comme une application. Aucun passage par l’App Store ou Google Play n’est nécessaire. L’installation ne crée pas de compte et ne donne pas d’autorisation d’enquêteur.

6. Enquêteurs : commencer une collecte

Connectez-vous avec votre compte nominatif et la double authentification, puis ouvrez l’espace de collecte. Choisissez l’environnement, votre code de site et une langue autorisée. Définissez une phrase de verrouillage personnelle d’au moins 12 caractères et cliquez sur « Vérifier l’autorisation en ligne ».

Le serveur contrôle le calendrier, la version, vos droits et votre affectation. Avant la date d’ouverture, après la clôture ou en cas de suspension, il refuse l’accès à la collecte. En cas de refus, contactez le superviseur ; ne tentez pas de changer de compte ou de code participant pour contourner le message.

Notez le code enquêteur affiché lors de l’autorisation : il est nécessaire pour la reprise hors connexion. Ne partagez pas votre phrase. Le site ne la conserve pas et ne peut pas récupérer un coffre dont la phrase est perdue.

7. Saisir et travailler hors connexion

Choisissez le volet et, pour les personnes âgées, le code sélectionné dans le fichier maître. Recueillez les accords, puis avancez étape par étape. Indiquez les motifs de données manquantes lorsqu’ils sont proposés ; zéro, refus et non mesuré ont des significations différentes.

Après une autorisation initiale en ligne, le brouillon et la file peuvent être utilisés hors connexion sur le même appareil, dans la durée autorisée. Pour reprendre, ouvrez l’application, indiquez le code enquêteur et la phrase, puis choisissez « Reprendre un brouillon chiffré ». Une phrase ou un code incorrect n’ouvre pas le coffre. Les brouillons expirés sont supprimés ; synchronisez avant l’échéance.

Placez un entretien terminé dans la file chiffrée. Les absences, refus, inéligibilités et interruptions vont dans le journal terrain distinct. Aucun remplacement automatique n’est permis. Verrouillez le coffre lorsque vous quittez l’appareil.

8. Synchroniser et vérifier

Avec une connexion disponible, choisissez « Synchroniser les éléments en attente ». Le serveur vérifie à nouveau la période de collecte, le compte, l’appareil et la version. Un élément quitte la file uniquement après confirmation du serveur.

Si la connexion se coupe ou si le serveur refuse une réponse, l’élément reste chiffré en attente. Conservez l’appareil et contactez le superviseur. Une reprise de synchronisation ne crée pas automatiquement de doublon. Ne videz pas le navigateur et ne réinitialisez pas l’appareil avec des éléments en attente.

Le message « Synchronisation confirmée » et une file vide confirment la transmission. Une réponse figurant seulement dans un brouillon ou une file n’est pas encore reçue par la SCGG.

9. Obtenir de l’aide

Participants et professionnels : contactez le secrétariat depuis la page « Contact ». Enquêteurs : contactez votre superviseur ou le support communiqué pour votre site. Signalez le message d’erreur, l’heure et la version, sans transmettre de noms ou de réponses sensibles. En situation d’urgence, suivez le circuit de soins du site.